

6. *Tubes de force pour réacteurs*: tubes spécialement conçus ou préparés pour contenir, dans un réacteur nucléaire tel qu'il est défini en 1, les éléments combustibles et le fluide caloporteur primaire sous une pression en fonctionnement supérieure à 50 atmosphères.

7. *Tubes de zirconium*: tubes ou faisceaux de tubes de zirconium et d'alliages de zirconium en quantités excédant 500 kg, spécialement conçus ou préparés pour être employés dans un réacteur nucléaire tel qu'il est défini en 1, et dans lesquels le rapport hafnium zirconium est inférieur à 1 pour 500 en masse.

8. *Usines de retraitement des éléments combustibles irradiés* et équipement spécialement conçu ou préparé pour ces usines.

Une «usine de retraitement des éléments combustibles irradiés» comprend l'équipement et les éléments qui sont normalement en contact immédiat avec le combustible irradié et qui en assurent directement le contrôle, ainsi que des principaux circuits de traitement des matières nucléaires et des produits de fission. Dans l'état actuel de la technologie, l'expression «et équipement spécialement conçu ou préparé pour ces usines» ne vise que deux types d'équipement, à savoir:

- (a) les machines à fractionner les éléments combustibles irradiés: équipement télécommandé, spécialement conçu ou préparé pour être utilisé dans une usine de retraitement telle qu'elle est définie ci-dessus, et destiné à couper, hacher ou cisailer des ensembles, des grappes ou des barres de combustibles nucléaires irradiés; et
- (b) les récipients à géométrie anti-criticité (par ex.: des récipients de faible diamètre, annulaires ou constitués de dalles) spécialement conçus ou préparés pour être utilisés dans une usine de retraitement telle qu'elle est définie ci-dessus, où doit se faire la dissolution du combustible nucléaire irradié, qui doivent être aptes à recevoir un liquide chaud et très corrosif et qui peuvent être chargés et entretenus par télécommande.

9. *Usines de façonnage d'éléments combustibles*:

Une «usine de façonnage d'éléments combustibles» comprend l'équipement:

- (a) qui est normalement en contact immédiat avec les matières nucléaires en cours de fabrication, ou en effectue directement le traitement, ou en assure le contrôle; ou
- (b) qui scelle les matières nucléaires à l'intérieur du gainage.

Tout l'ensemble des éléments destinés aux opérations ci-dessus ainsi que chacun des éléments destiné à l'une quelconque de ces opérations et à d'autres opérations de façonnage du combustible, notamment la vérification de l'intégrité de la gaine ou du joint, et le finissage du combustible solide.

10. *Équipement, à l'exception des appareils d'analyse, spécialement conçu ou préparé pour la séparation des isotopes d'uranium*:

L'«équipement, à l'exception des appareils d'analyse, spécialement conçu ou préparé pour la séparation des isotopes d'uranium» comprend chacune des principales pièces d'équipement spécialement conçues ou préparées en vue d'effectuer la séparation. Ces pièces comprennent: